

Compte-rendu de la réunion du 22 avril 2025

Participants

- **M. David CUZIN** – Directeur de l'hôpital St Louis
- **M. Pierre-Yves FARRUGIA** – Président de la CPTS La Rochelle
- **M. Miguel HOUART** – Service Néphrologie
- **Mme Gabrielle Laëtitia NORMAND** – Service Néphrologie
- **Mme Solen PREIRA-MARTIN** – Attachée d'administration à l'hôpital St Louis
- **Mme Elodie ZAMBONI** – Directrice de la CPTS La Rochelle

Préambule

Avant d'aborder le sujet des transports, M. Pierre-Yves FARRUGIA explique rapidement ce qu'est la CPTS La Rochelle aux participants :

- L'association est régie par un décret gouvernemental issu de la loi HPSP de 2016.
- Chaque **CPTS** (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) possède un territoire défini et une série de missions, notamment :
 - **Garantir l'accès à un médecin traitant** pour l'ensemble des assurés,
 - **Faciliter l'organisation des soins non programmés,**
 - Déployer des actions de prévention (ex. **dépistage chez la femme** avec frottis et colposcopie).
- Une collaboration étroite avec des services comme le **SAS (Service d'Accès aux Soins)** et le **SAMU** est évoquée pour organiser des créneaux d'appoint entre médecins traitants volontaires, permettant ainsi d'éviter des recours abusifs aux urgences.
- Outre les missions de prévention (sport santé, suivi de la santé féminine), une attention particulière est portée sur la **santé mentale** en collaboration avec **MARIUS LACROIX**.

Problématique des Transports – Focus sur la Dialyse et Autres Soins

1. Constats

- Difficultés récurrentes dans l'organisation des transports pour certaines patientèles (dialyse, psychiatrie, gériatrie) notamment en **intra-muros** à La Rochelle, où le forfait proposé aux transporteurs ne couvre pas toujours leurs frais.
- Les horaires critiques (notamment **nocturnes de 17h à 23h** et les **samedis**) génèrent des tensions.

2. Proposition de Solution

- Une collaboration existante entre l'**hôpital MARIUS LACROIX** et la société **Transdev** pourrait être étendue par la CPTS La Rochelle.
- Proposition d'un service de **transport groupé** comprenant :
 - Un départ hebdomadaire pour chaque secteur (psychiatrie, gériatrie, dialyse), assurant le déplacement simultané de **5 patients**.
 - Utilisation d'un véhicule adapté (fourgon équipé de **5 places** et de possibilités de prise en charge pour personnes en fauteuil) pour faciliter la mobilité et répondre aux contraintes d'accessibilité.

3. Points de Discussion et Enjeux

- **Organisation des créneaux :**
 - Définir des modules de prises en charge (ex. trois modules à 13h/13h30) pour concilier les contraintes horaires des transporteurs et la variabilité des rendez-vous des patients.
- **Horaires atypiques :**
 - La nécessité de prévoir des transports le **samedi** et durant la tranche **17h-23h**, avec la réflexion sur l'engagement volontaire des chauffeurs (notamment chez Transdev)
- **Problématique territoriale :**
 - Le regroupement de patients en fonction de leur **localisation géographique** (intra-muros, agglomération, inter-CPTS) soulève des questions juridiques quant à la responsabilité et à l'attribution des missions.
 - Possibilité d'élargir le périmètre en collaboration avec d'autres CPTS pour mutualiser l'offre, tout en restant conscient de la nécessité de répondre aux exigences de chaque territoire.
- **Cadre Contractuel :**
 - S'appuyer sur une convention existante, qualifiée de **tripartite** (incluant Transdev), adaptable et modifiable, pour formaliser l'engagement financier de la CPTS en tant que "payeuse" des déplacements.
- **Suivi et Coordination :**
 - Définir précisément le nombre de patients éligibles en se basant sur une **cartographie des communes** appartenant à chaque CPTS.
- **Évolutions à venir dans la Dialyse :**
 - La dynamique d'augmentation du nombre de patients dialysés (+5% à 7% annuellement) justifie l'ouverture d'un module supplémentaire dans l'année à venir.

4. Coordination Inter-CPTS et Prochaines Étapes

- **Mutualisation et échanges inter-territoriaux :**
 - Envisager la collaboration avec d'autres CPTS (Aunis Nord, Aunis Sud, Île-de-Ré) lors des réunions inter-CPTS déjà existantes (ex. réunions « Lien ville-Hôpital »).
- **Prochaines étapes identifiées :**
 - Envoi du tableau récapitulatif des villes des CPTS Aunis Nord et Aunis Sud aux participants par Mme Elodie ZAMBONI dans la journée
 - Poursuivre les échanges avec **Transdev** pour préciser leur capacité à répondre aux horaires proposés, notamment pour les créneaux du soir et du samedi.
 - Mettre le sujet des transports à la prochaine réunion inter-CPTS du **2 juin** afin d'élargir la réflexion sur la mutualisation des transports et l'articulation des responsabilités territoriales.

5. Remarques Finales et Clôture

- La réunion a permis de dégager des **propositions concrètes** pour améliorer l'organisation du transport des patients – notamment pour la dialyse – ainsi que d'identifier des pistes d'optimisation de la **coordination des soins** au sein de la CPTS.
- Les échanges ont mis en relief la **nécessité de flexibilité** dans l'organisation des horaires et la prise en compte à la fois des contraintes logistiques (horaires atypiques, secteur géographique) et des impératifs contractuels.
- Un consensus s'est dégagé sur la poursuite du dialogue et la mise en place d'outils de suivi (conventions adaptées) pour favoriser la mise en œuvre progressive des solutions évoquées.

La séance s'est clôturée sur un engagement commun à approfondir ces thématiques lors des prochaines réunions et à maintenir une **collaboration étroite** entre l'hôpital, la CPTS et les prestataires de transport.